



Fédération Française du Sport Adapté

CHAMPIONNAT DE FRANCE PARA BADMINTON ADAPTÉ



Fédération Française du Sport Adapté

Seine-Maritime

22 au 24 Novembre 2024



COMPLEXE ERIC TABARLY BOLBEC

Avec le parrainage du
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES
Liberté Égalité Fraternité

AGENCE NATIONALE DU SPORT



Fédération Française du Sport Adapté
NORMANDIE



HR HOTEL RELAIS D'ETRETAT
le Cocina RESTAURANT

smash-sports.fr
le badminton par passion!

malakoff humanis

Sommaire

Mots d'accueil

Un peu d'histoire

Bienvenue à BOLBEC

Venir à BOLBEC

Comité d'Organisation Local

Programme Prévisionnel

Informations Générales

Précisions Techniques

Fiche Association

Fiche Engagement

Demande de dérogation

Fiche Récapitulative

Plan d'accès

Hébergements

COMITÉ DÉPARTEMENTAL SPORT ADAPTÉ 76



Bonjour à tous,

La Seine Maritime et son comité départemental du Sport Adapté, ont le plaisir d'accueillir le Championnat de France de para badminton adapté.

Le para badminton adapté est en plein essor dans notre région depuis maintenant une dizaine d'années ; à l'initiative, entre-autre, des Clubs « ordinaires » du Bolbec Badminton Club76, Yvetot badminton club et des Volants de la Mie voie et les associations sport adapté du département et soutenu depuis le début par la ligue Sport adapté Normandie

Le complexe Eric Tabarly de Bolbec a semblé être une évidence pour cet évènement sportif national. La ville de Bolbec et son Maire Mr Christophe DORE ont adhéré au projet, tout comme les présidents du Comité Départemental de Badminton et des associations Bolbec Badminton club 76- Yvetot Badminton Club et les Volants de la Mie voie.

Sont associés à ce projet :

- La Région Normandie est un partenaire important pour l'organisation d'une telle manifestation dans le cadre de sa convention d'objectifs. Cette dernière a pour but essentiel le développement de la pratique sportive des personnes en situation de handicap dans le milieu ordinaire
- Le département soutient également les projets du comité départemental 76. L'Agence Nationale du Sport est elle aussi une partenaire importante et nécessaire à la bonne réalisation de tels projets.
- La ville de Bolbec pour son soutien depuis de longues années

Sur le plan personnel, je me réjouis de participer à ce championnat. L'aventure est lancée ; encore une fois la coordination de tous les partenaires, et la bonne volonté des bénévoles sont mis en œuvre pour que chaque sportif puisse développer sa compétence.

Bon séjour en Normandie



Antony PROUTEAU

PRESIDENT CDSA 76 et du C.O.L

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE BADMINTON DE SEINE MARITIME



Bonjour à tous,

Nous sommes heureux de vous accueillir pour cette première édition en Seine-Maritime du Championnat de France de Para Badminton Adapté, organisé par le CD SA 76 (Comité Départementale Sport Adapté 76) et en collaboration avec le C.D.B.SM (Comité Départemental Badminton de Seine-Maritime).

Je me souviens avant la fusion des régions, en 2016 avoir participé en tant qu'arbitre à cette belle compétition organisée par le CDSA 14 à Blainville sur Orne. Je me suis toujours promis de pouvoir le faire sur notre territoire, Et voilà c'est fait !

L'équipe du C.D.B.SM est ravie de pouvoir participer à l'organisation par le biais de ses clubs (BBC76, LVM, YBC), de ses officiels techniques locaux, ses bénévoles et ses salariés.

La réussite et l'enthousiasme des sportifs sont nos moteurs et nous espérons que vous prendrez du plaisir pendant ces 3 jours de compétition.

Au-delà de l'aspect sportif, nous souhaitons que les échanges, la convivialité et les rapports humains soient au cœur de cet évènement. Au plaisir de vous retrouver rapidement.



Guillaume PRIETTO

Président du Comité Départemental
de badminton de Seine-Maritime

Un peu d'histoire...

Le CDSA 76 a été créé en 1986. Il est né de la volonté de deux associations rouennaises, l'Association Sports et Loisirs d'Etablissements Spécialisés (l'A.S.L.E.S) et l'Association Rouennaise d'Education Physique et Sportive Spécialisée (l'AREPSS) et d'une troisième sise à Omonville près de Dieppe, l'Association Jeunesse et Avenir (l'ASJA). Le comité a connu à ce jour cinq présidents, A. MAREST, Ch. AUREGAN, A. COLLE, Th. SAUNIER et A. Prouteau aujourd'hui en activité.

La présidence d'honneur fut attribuée à Marcel DIVAY précurseur du Sport Adapté en Seine-Maritime et en France, membre fondateur du comité départemental 76, il fut le 1er Educateur sportif français à emmener, en 1970, des jeunes sportifs handicapés mentaux, aux olympiades Spéciales, à Chicago.

Le CDSA76 depuis sa création a organisé ou accueilli d'importantes manifestations, certaines d'envergure nationale dont l'initiative et organisation étaient placées sous la houlette de Nicole Le Bodo figure historique du sport adapté en Seine-Maritime. On se souviendra, en 2004, du Championnat de France Tennis de Table se déroulant à Yvetot, en 2007, du Championnat de France Athlétisme qui s'est tenu à Sotteville lès Rouen ou encore en 2008, de l'Assemblée Générale de la Fédération Française du Sport Adapté à Dieppe, en 2015 du Championnat de France Tennis de Table au Kindarena de Rouen, mais aussi du Championnat de France Tennis de Table en 2019 à Bolbec.

L'activité du Comité

Depuis de nombreuses années, les forces vives du comité, associations et bénévoles, contribuent très activement à l'organisation de manifestations, variées, qui figurent au calendrier sportif de la Ligue régionale. Grâce à ce concours le Comité départemental organise de nombreuses manifestations en Seine-Maritime durant la saison sportive. On notera les départementaux de pétanque, de foot en salle et de tennis, de badminton les stages et tournois de tennis de table, des initiations au golf, à l'équitation, les championnats d'équitation et des manifestations d'activités motrices...

Le CDSA76 est membre à part entière de la Commission Départementale 76 Sport et Handicap. Il participe à ce titre à la labellisation des clubs. Ce label de qualité concerne l'accueil des personnes en situation de handicap désirant pratiquer régulièrement une activité physique et sportive de compétition ou de loisir. Ce label identifie l'accessibilité des lieux de pratiques sportives, la qualité de l'encadrement notamment pour les publics ayant besoin d'adaptation des conditions de pratique du fait de leur déficience (motrice, visuelle, auditive, mentale). 106 clubs ont obtenu le label pour l'accueil des sportifs en situation de handicap mental, parmi eux on dénombre 3 clubs de badminton

Le comité en chiffre

Le CDSA 76 fédère 22 associations sportives et comptabilise ainsi 577 sportifs.

Bienvenue à BOLBEC

Ville de taille humaine, Bolbec est essentiellement connue localement pour son patrimoine textile, sa vie associative intense et son dynamisme sportif !



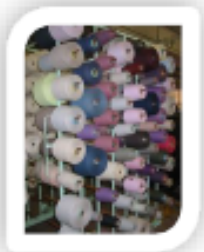
À une plus large échelle, la ville est réputée au niveau international pour son orgue baroque datant du XVII^e siècle installé en 1792 dans l'église Saint-Michel et toujours utilisé à ce jour lors des concerts.

Située dans l'historique vallée du commerce qui correspond désormais géographiquement à l'agglomération Caux Seine Agglo, Bolbec se distingue aussi par d'autres particularités.



La présence de nombreuses ruelles tout d'abord, sillonnant la ville et la coupant de part en part est une aubaine pour les randonneurs sportifs. Bordées par des demeures de caractère, ces sentes offrent de possibilité de promenades à la découvertes du patrimoine historique de la ville ;

Sa rivière éponyme ensuite qui est désormais presque invisible tout en étant un élément structurant et historique de la commune marquée par l'industrie textile qui a longtemps été le moteur économique de la ville.



De nombreux moulins jalonnaient alors la rivière, il en subsiste quelques traces, dans l'enceinte de l'usine Oril, au Vallot et ruelle Papavoine.

Ville fleurie, récompensée pour son accueil et son investissement dans le domaine sportif, Bolbec vous accueille dans un cadre verdoyant, ceinturant un centre-ville dense et commerçant.



Venir à BOLBEC



Espace Eric TABARLY
393, Avenue du Maréchal JOFFRE
76210 BOLBEC

En voiture :

- Axe Nord Sud Tancarville – Goderville Départementale D 910 ;
- Axe Est Ouest Yvetot- le Havre Départementale 6015 ;
- Autoroute A29 AXE Amiens- Pont de Normandie - Sortie n° 7 Fécamp, Bolbec, Lillebonne.

En train / TGV :

- TGV : Ligne Paris- Rouen ;
- Train intercity : Paris-Rouen-Le havre arrêt gare Bréauté ;

En bus :

- Liaison par car de la Gare de Bréauté à la ville de Bolbec :

<https://www.cars-perier.fr/wp-content/uploads/2018/07/76-Ligne-Bolbec-Breaute-4p.pdf>

- 4 lignes desservent les principaux quartiers et se rejoignent en un point commun au cœur de la Ville à l'arrêt "mairie". Arrêts près de l'Espace Eric Tabarly : LEP Curie 1 ou LEP Curie 2 ;

- Plan des lignes de bus :

http://www.vtni76.fr/ftp/FR_documents_vtni76/FH%20Hiver%202018-2019%20web.pdf



Comité d'organisation local

Président du COL

Monsieur PROUTEAU Antony

Président du Comité Départemental Sport Adapté de Seine-Maritime (CDSA 76)

FONCTION	CONTACT
Trésorière	Marie Antoinette CECCALDI- CDSA 76
Secrétaire général	Martine LECLERC – FDSE- YBC
Commission Coordination / Logistique	Charles PICOT – CTF / M.A.CECCALDI – CDSA 76
Commission Sportive	Charles PICOT – CTF / M.A.CECCALDI – CDSA76 Guillaume PRIETTO –LVMV/Président Cté Dep BAD 76
Commission Arbitrage	FRANÇOIS BARBIER –YBC- Guillaume PRIETTO –LVMV/Président Cté Dep BAD 76
Commission Médicale	M.A.CECCALDI – Antony PROUTEAU- CDSA76
Commission Restauration	Jean-Michel BARTHELEMY - CDSA27 M.A.CECCALDI – CDSA 76
Commission Communication	Antony PROUTEAU –CDSA 76
Commission Animation / Bénévolats	Martine LECLERC- Mme CAHARD – FDSE /YBC Charles PICOT – CDSA 76
Commission Développement Durable	Jean Michel LECLERC – FDSE Président ligue de Normandie
Commission Sportive Nationale Para Badminton Adapté	BLANCHE Gaby gaby.b@orange.fr BRUA François francoisbrua@gmail.com



COL France para badminton adapté 2024

Charles PICOT – Tel : 06 89 88 44 46

Comité Départemental Sport Adapté 76

110 Rue Léon GAMBETTA

76210 BOLBEC

Mail : franceparabad2024@gmail.com

Programme prévisionnel

Mis à jour en fonction des inscriptions

Les repas et la compétition se tiendront au :

Complexe Eric Tabarly : AVE MARECHAL JOFFRE

Vendredi 22 Novembre 2024

10h00 – 13h30	Accueil des délégations
13h30 -14h30	Réunion des entraineurs et des arbitres
14h30- 15h00	Cérémonie d'ouverture
15h00 -15h30	Échauffement
15h30 – 19h00	Compétition
19h30 – 21h00	Repas

Samedi 23 Novembre 2024

8h00	Échauffement des sportifs et réunion des arbitres
8h30 -19h00	Compétition
11h30 – 13h30	Repas
20h00	Repas de gala

Dimanche 24 Novembre 2024

8h00	Échauffement des sportifs et réunion des arbitres
8h30 -11h30	Compétition
12h30	Remise des récompenses et cérémonie de clôture
14h00	Fin du championnat

DISTRIBUTION DES PANIERS REPAS A PARTIR DE 11H00

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le **Lundi 21 Octobre 2024**

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Vendredi 22 Novembre 2024 de 10H à 13H30

Complexe sportif Eric Tabarly

Ave du Mal JOFFRE - 76210 BOLBEC

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique du badminton en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas seront servis :

- A 19h00 pour le repas du vendredi soir
- Entre 11H30 et 13H30 pour le repas du Samedi soir

Ils auront lieu à/au :

Complexe sportif Éric Tabarly
Salle de tennis de Table
Ave du Mal JOFFRE - 76210 BOLBEC

La soirée de gala du samedi soir débutera à 20h au Complexe Sport Eric Tabarly.

Hébergements

Une liste d'hôtel est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation.

Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement **para badminton adapté** FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle doit être saisie dans les 15 minutes suivant la fin du match concerné. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN para badminton adapté

Modalités d'inscription



A compter de saison 2024/2025, un club ne pourra s'inscrire à un championnat de France que s'il est à jours de ses cotisations (affiliation, licences).

Le championnat de France **para badminton adapté** relève du règlement **badminton** FFSA.

Peuvent participer au championnat de France para badminton adapté, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2024-2025 avec mention de la classe.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au championnat de France, la fiche d'inscription individuelle et/ou par équipe doit être validée par le président du comité départemental puis le président de la ligue régionale Sport Adapté de votre territoire (même s'il n'y a eu qu'un seul championnat qualificatif).

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du championnat qualificatif**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative**
Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.
Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative. Aucune dérogation ne sera accordée si une compétition qualificative a été proposée sur le territoire, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité d'avoir pu participer

au championnat qualificatif, et ce uniquement pour les sportifs ayant déjà participé au CF les années précédentes.

Le référent Championnat de France de la CSN para Badminton adapté FFSA en charge de la partie informatique (BLANCHE Gaby – gaby.b@orange.fr) doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **LE LUNDI 21 OCTOBRE 2024**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **lundi 21 Octobre 2024** sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN **para badminton adapté** – **François BRUA** est programmée le :

Vendredi 22 novembre 2024 à 13H30

Complexe sportif Eric Tabarly

393, avenue Joffre – 76210 BOLBEC

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à **BRUA François** – francoisbrua@gmail.com et **BLANCHE Gaby** – gaby.b@orange.fr.



FICHE ASSOCIATION

AUCUN DOSSIER NE SERA PRIS EN COMPTE PASSE CETTE DATE – Y
COMPRIS LES DOSSIERS INCOMPLETS

A renvoyer au COL avant le **LUNDI 21 OCTOBRE 2024**
Comité Départemental sport Adapté 76 - Mr Charles PICOT
110, rue L.GAMBETTA -76210 BOLBEC

Tel : 06.89.88.44.46 - Mail : franceparabadapte2024@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (<u>obligatoire pour accès zones techniques</u>) :	
Tél. :	Mail. :

PRESTATION	PRIX/PERS	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	45€		
Formule 2 – Sportif Inscription au championnat avec forfait restauration du Vendredi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	85€		
Formule 3 – Sportif Inscription REPAS gala (soirée du samedi soir)	20€		

Formule 1 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	25€		
Formule 2 – Encadrant Inscription au championnat avec forfait restauration du Vendredi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	65€		
Formule 3 -- Encadrant Inscription REPAS gala (soirée du samedi soir)	20€		

Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur
présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre
sur le lieu de la compétition

TOTAL

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **COL France badminton 2024**

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de euros

N° de chèque : de la banque :

Date

Signature



FICHE ENGAGEMENT SIMPLE AB

A faire signer par votre CDSA puis votre ligue régionale

A renvoyer au COL avant le **LUNDI 21 OCTOBRE 2024**

Comité Départemental sport Adapté 76 - Mr Charles PICOT

110, rue L.GAMBETTA -76210 BOLBEC

Tel : 06.89.88.44.46 - Mail : franceparabadapte2024@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour accès aux zones techniques</u>) :		Téléphone :

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Niveau Féd/Nat	Taille T-shirt	Date et lieu qualification
Sportif 1								
Sportif 2								
Sportif 3								
Sportif 4								
Sportif 5								
Sportif 6								

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type . L'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de badminton

Signature du Président de la Ligue:

Visa de la Région

Signature du Président du Département :

Visa du CDSA

Nom et coordonnées du technicien
certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :



Fédération
Française
du Sport
Adapté

FICHE ENGAGEMENT SIMPLE BC

A faire signer par votre CDSA puis votre ligue régionale

A renvoyer au COL avant le **LUNDI 21 OCTOBRE 2024**

Comité Départemental sport Adapté 76 - Mr Charles PICOT

110, rue L.GAMBETTA -76210 BOLBEC

Tel : 06.89.88.44.46 - Mail : franceparabadapte2024@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable délégation (obligatoire pour accès aux zones techniques) :		Téléphone :

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Niveau Féd/Nat	Taille T-shirt	Date et lieu qualification
Sportif 1								
Sportif 2								
Sportif 3								
Sportif 4								
Sportif 5								
Sportif 6								

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type. L'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de badminton.

Signature du Président de la Ligue:

Visa de la Région

Signature du Président du Département :

Visa du CDSA

Nom et coordonnées du technicien
certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

FICHE ENGAGEMENT SIMPLE CD

A faire signer par votre CDSA puis votre ligue régionale

A renvoyer au COL avant le **LUNDI 21 OCTOBRE 2024**

Comité Départemental sport Adapté 76 - Mr Charles PICOT

110, rue L.GAMBETTA -76210 BOLBEC

Tel : 06.89.88.44.46 - Mail : franceparabadapte2024@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (obligatoire pour accès aux zones techniques) :	Téléphone :

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Niveau Féd/Nat	Taille T-shirt	Date et lieu qualification
Sportif 1								
Sportif 2								
Sportif 3								
Sportif 4								
Sportif 5								
Sportif 6								

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type. L'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de badminton

Signature du Président de la Ligue:

Visa de la Région

Signature du Président du Département :

Visa du CDSA

Nom et coordonnées du technicien
certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :



FICHE ENGAGEMENT DOUBLE DAMES

A faire signer par votre CDSA puis votre ligue régionale

A renvoyer au COL avant le **LUNDI 21 OCTOBRE 2024**

Comité Départemental sport Adapté 76 - Mr Charles PICOT
110, rue L.GAMBETTA -76210 BOLBEC

Tel : 06.89.88.44.46 - Mail : franceparabadapte2024@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour accès aux zones techniques</u>) :		Téléphone :

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie ET classe	Niveau Féd/Nat	Taille T-shirt	Date et lieu qualification
Paire 1								
Paire 2								
Paire 3								
Paire 4								
Paire 5								

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type. L'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de badminton

Signature du Président de la Ligue:

Visa de la Région

Signature du Président du Département :

Visa du CDSA

Nom et coordonnées du technicien
certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire)



Fédération
Française
du Sport
Adapté

FICHE ENGAGEMENT DOUBLE-MIXTE

A renvoyer au COL avant le **LUNDI 21 OCTOBRE 2024**

Comité Départemental sport Adapté 76 - Mr Charles PICOT

110, rue L.GAMBETTA -76210 BOLBEC

Tel : 06.89.88.44.46 - Mail : franceparabadadapte2024@gmail.com

N° Affiliation :		Nom de l'association ou établissement :					
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour accès aux zones techniques</u>) :							Téléphone :
N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie et Classe	Niveau Féd/Nat	Taille T-shirt	Date et lieu qualification
Paire 1							
Paire 2							
Paire 3							
Paire 4							
Paire 5							

joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type. Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non-contre-indication de pratique en compétition du Badminton

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements



FICHE ENGAGEMENT DOUBLE HOMMES

A renvoyer au COL avant le **LUNDI 21 OCTOBRE 2024**
Comité Départemental sport Adapté 76 - Mr Charles PICOT
110, rue L.GAMBETTA -76210 BOLBEC
Tel : 06.89.88.44.46 - Mail : franceparabadapte2024@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour accès aux zones techniques</u>) :	Téléphone :

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie et Classe	Niveau Féd/Nat	Taille T-shirt	Date et lieu qualification
Paire 1								
Paire 2								
Paire 3								
Paire 4								
Paire 5								

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type. L'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.
Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de badminton

Signature du Président de la Ligue:

Visa de la Région

Signature du Président du Département :

Visa du CDSA

Nom et coordonnées du technicien
certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transfèrera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e) M./M^{me} **représentant de l'association** demande dérogation pour que M./M^{me} participe au championnat de France **para badminton adapté** pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

A renvoyer au COL avant le LUNDI 21 OCTOBRE 2024

Comité Départemental sport Adapté 76 - Mr Charles PICOT

110, rue L.GAMBETTA -76210 BOLBEC

Tel : 06.89.88.44.46 - Mail : franceparabadapte2024@gmail.com

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le lundi 21 Octobre 2024 :

- La fiche association
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La/Les fiche(s) d'engagement **validée(s) par votre CDSA et votre ligue régionale**
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative ou dérogation validée par la CSN**

À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :

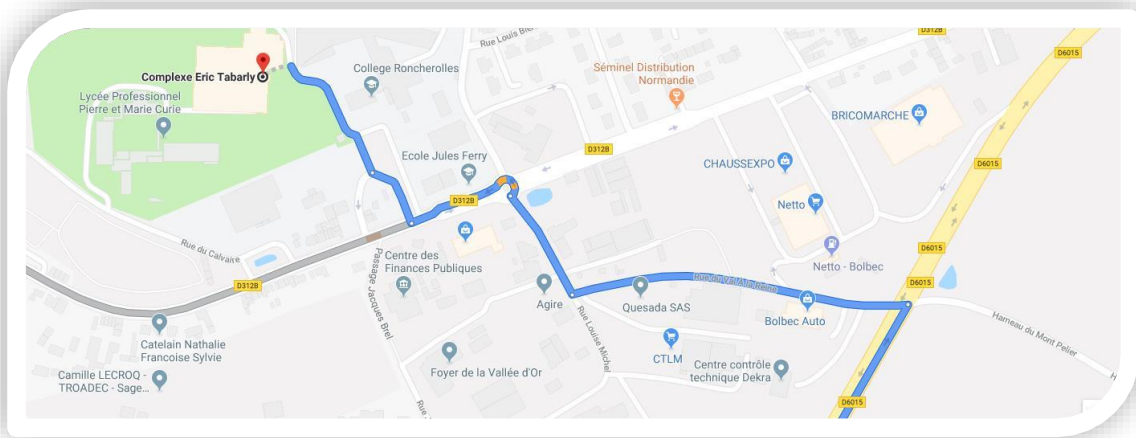
- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan d'accès



Hébergements

NOM ET COORDONNES	DESCRIPTIF	TARIFS	Kilomètres de la compétition
HOTEL DE FRANCE**	1 Bis rue de la République, 76170 Lillebonne 02 32 65 60 80 Etablissement situé dans un bâtiment datant du XIXe siècle. Parking et Wi-Fi gratuit.	A partir de 69€	8km
HOTEL de la Seine	Plaine de la Boisiere CD 982 76170 LA Frenaye 02 35 39 42 00 Chambres simples, twins ou Premium	A partir de 72€	10km
Sure HOTEL by Best Western Port Jerome**	1 avenue amiral grasset 76330 Port Jerome Sur Seine 02 35 38 60 67 Internet haut débit gratuit, air conditionné et parking gratuit.	A partir de 76€	10km
HOTEL DE LA CROISIERE **	Route du bourg D131 76490 LOUVETOT – 02 32 70 33 64 La Croisière présente un thème marin.	A partir de 49€	18km
HOTEL F1	F1 Le Havre GONFREVILLE L'ORCHER 08 91 70 52 67 Wi-Fi et parking gratuit	A partir de 39€	19km
Le clos des Hautes Loges	81 rue de la Gare - 76790 LES LOGES 02 35 10 83 03 A 6km d'Etretat et ses falaises	A partir de 95€	19km

HOTEL DU HAVRE l'Oh**	2 rue Guy de Maupassant, 76190 Yvetot - 02 35 95 16 77 Wi-Fi et stationnement gratuits	A partir de 58€	21km
KYRIAD Le Havre Montivilliers***	5 rue des castors parc tertiaire de la lézarde 76290 Montivilliers	A partir de 51€	21km
CAMPANILE Le Havre Nord	2 rue des quatre saisons 76290 Montivilliers Wi-Fi gratuite	A partir de 65€	21km
B&B Hotel LE HAVRE Hafleur**	12 avenue du clos labédoyère 76700 Harfleur Wi-Fi gratuite	A partir de 41€	21km
HOTEL Ibis Budget ** FECAMP	Boulevard Suzanne Clément 76400 Fécamp Wi-Fi gratuite	A partir de 54€	21km
Hôtel du Commerce** FECAMP	26-28 place Bigot 76400 Fécamp 02 35 28 19 28 500 m du port et de la plage	A partir de 73€	21km
IBIS Le Havre Sud Harfleur***	Clos Labedoyere 76700 Harfleur 02 35 45 54 00. Wi-Fi gratuite	A partir de 85€	21km
AUBERGE LES TONNELLES**	2 chemin des falaises Hameau de Grainval, 76400 Saint- Léonard 02 35 28 77 18 Situé sur la côte d'Albâtre en Normandie, à 500m de la plage.	A partir de 64€	22km
B&B HOTEL YVETOT**	6 avenue micheline Ostermeyer , 76190 Yvetot Chambres climatisées, parking privé et gratuit.	A partir de 63€	23km
HOTEL D'Angleterre**	91-93 rue de la Plage, 76400 FECAMP de Charme occupant une demeure du XVIIIe siècle	A partir de 85€	23km
Gite Château Gruchet le Valasse***	3 rue Stanislas capelle 76210 Gruchet le Valasse Wi fi gratuite	A partir de 60€	2km
Gite Ferme Clatot**	108 rue la mare au leu 76430 Les trois pierres Wi fi gratuite	A partir de 70€	6km
Une chambre d'hôte Yvetot**	3à rue de bailly 76190 Yvetot Wi fi gratuite	A partir de 70€	20km
Le bout d monde	18 impasse du Grain valet 76400 Saint- Léonard Wi fi gratuite	A partir de 70€	22km
ARCAUX activité Hôtellerie, proposée par l'ESAT ARCAUX	564, Route du Château 76190 Bois-Himont, France.	60 € pour les trois nuits+5.50 par petit déjeuner	20km (20minutes)



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Avec le parrainage du



PARTENAIRES PRINCIPAUX FFSA



PARTENAIRES LOCAUX

